

La protection du milieu marin dans les zones maritimes disputées : enjeux et enseignements de la pratique

23 avril 2026

**Faculté de droit et de science
politique d'Aix-en-Provence**
Salle 3.3,
Bâtiment Cassin,
3 avenue Robert Schuman,
Aix-en-Provence

La journée vise à étudier le développement des aires marines protégées au sein de zones maritimes disputées, c'est-à-dire revendiquées par un ou plusieurs autres États. Outre la dimension en partie instrumentale de telles aires marines protégées, de nombreuses questions se posent : quelles sont les conséquences de leur création dans des zones dont la souveraineté est contestée, particulièrement en matière de protection du milieu marin ? De la superposition d'aires marines protégées par les États revendiquant la souveraineté sur un espace maritime à la coopération entre ces derniers pour la protection du milieu marin, la pratique est hétérogène et le droit ne fait pas encore l'objet d'une interprétation uniforme.

COMITÉ D'ORGANISATION

Orianne Crouteix (GREC-SUD)

Sylvie Mazzella (AMU, CNRS, Sciences Po Aix, Mesopolhis)

Pascale Ricard (AMU, CNRS, DICE)

Programme de la Journée d'étude du 23 avril

8h30 Accueil café

9h00 Introduction et modération

Pascale Ricard (AMU, CNRS, DICE)

9h15 ***Voyage cartographique autour des AMP en Méditerranée : disputes transfrontalières, zones de régime conjoint et haute mer temporaire...***

Matthieu Medori (MEDPAN)

9h30 ***Les obligations environnementales des États dans les zones maritimes contestées***

Marie-Pierre Lanfranchi (AMU CERIC, DICE)

9h45 ***La prise en compte de la possibilité d'instrumentalisation des AMP pour affirmer la souveraineté des États dans l'Accord BBNJ : raison d'être et modalités de l'article 18***

Gemma Andreone (ISGI, CNR, Rome)

10h00 Questions

10h30 Pause

11h00 ***La planification spatiale maritime dans les zones contestées : défis et opportunités***

Anne-Sophie Martin & Federica Mandato (ISGI, CNR, Rome)

11h15 ***Coopérations menées en zones disputées en tout ou en partie : cas France-Espagne en Méditerranée et Maurice-Seychelles dans l'océan Indien occidental***

Florence Galletti, IRD, France (UM2, IRD, MARBEC, Sète-Montpellier)

11h30 ***Les projets de création d'AMP en mer Egée***

Wissem Seddik (AMU, DICE)

11h45 ***La pratique de la France dans les territoires ultramarins et les relations avec les États voisins : le cas de l'océan Indien***

Jérémie Drish (en visio - Chef du bureau « action de l'État en mer » Commissaire principal (Marine) Commandement de la zone maritime sud de l'océan Indien)

Propos conclusifs

Pascale Ricard (AMU, CNRS, DICE)

12h00 Questions

12h30 Buffet déjeunatoire